

BRANCHEMENT D'EAU PEX

FORMULAIRE D'APPROBATION

- Le tuyau de branchement d'eau municipal en polyéthylène réticulé (PEXa) doit être fabriqué au moyen de la méthode de réticulation au peroxyde à haute pression.
- Le tuyau doit être certifié conformément à AWWA C904 "Tuyau sous pression en polyéthylène réticulé (PEX), de 1/2 po (12 mm) à 3 po (76 mm), pour la distribution de l'eau par un organisme d'essais approuvé. De plus, le tuyau doit être certifié conformément aux normes ASTM F876, CSA B137.5, NSF 14, NSF 61 et PPI TR-3, par des organismes d'essais approuvés, avec un code de désignation des matériaux standard de 3306, tel que certifié par le PPI.
- Le tuyau doit posséder une enveloppe de protection contre les rayons UV coextrudée fabriquée en polyéthylène haute densité résistante aux rayons UV de couleur bleu.
- Le tuyau doit posséder un taux d'exposition aux rayons UV minimum recommandé d'un (1) an lorsque soumis à des essais conformément à la norme ASTM F2657 ou aux recommandations du fabricant.
- Le tuyau doit être approuvé par le fabricant pour être utilisé avec les raccords AWWA C800 lors de l'usage d'insertions en acier inoxydable ou en plastique.
- Le tuyau doit être approuvé pour être utilisé avec des raccords à compression à expansion à froid certifiés conformément à la norme ASTM F2080 pour les installations allant jusqu'à -40°F (-40°C).
- Le tuyau doit être approuvé par le fabricant pour être utilisé avec des outils d'obturation par écrasement manuel de tuyau en plastique afin d'interrompre temporairement le débit.
- Le tuyau doit être approuvé par le fabricant pour être réparé à l'aide d'air chaud, s'il a été plié sur le terrain.
- Le tuyau doit avoir au moins les inscriptions suivantes : PEXa 3306, CSA B137.5, ASTM F876, F2023 et F2080, NSF-pw.
- Le tuyau doit avoir une pression nominale à long terme de 200 psi @ 73°F (1379 kPa @ 23°C) basée sur un coefficient de sécurité de 0,63

Date: _____

Service public/Municipalité: _____

Nous approuvons l'utilisation des tuyaux MUNICIPEX pour la distribution de l'eau dans notre juridiction conformément aux spécifications indiquées ci-dessus, à partir de la date indiquée. Nous nous réservons le droit de réviser la spécification en tout temps, pour quelque raison que ce soit, incluant de la supprimer, le cas échéant, et ce, sans pénalité ni obligation légale.

Signé: _____

Titre: _____

Signé: _____

Titre: _____

Signé: _____

Titre: _____

Représentant de REHAU

Signé: _____

Titre: _____